

Comité d'animation du Conseil de quartier Saint-Augustin

3 novembre 2021

Ordre du jour

01 Budgets

02 Actualité des chantiers

03 Terrasses

04 Police municipale

05 Préparation de l'assemblée plénière

01

Budgets

Résultats du budget participatif du 8^e

1.864 votants dans le 8^e arrondissement



Pour information, les habitants du 8^e ont voté pour les projets :

- « Un 8^e apaisé » 200.000 €
 - rue d'Argenson, mise en place un nouveau revêtement pour limiter le bruit.
 - avenue George V, création de refuges piétons pour sécuriser les traversées.
- « Un 8^e plus sportif » 500.000 €
 - **mur d'escalade de bloc, laser run, tables de teqball au collège Octave Gréard**
 - rénovation du plateau sportif du collège Condorcet
 - rénovation et restructuration du préau de l'école rue de Florence
 - création d'un parcours de course d'orientation au parc Monceau.



Budget du Conseil de quartier

Chaque Conseil de quartier dispose de 2 budgets :

- **8.264 € en investissement**
- **3.302 € en fonctionnement**



- Pour 2021, aucune des idées émises n'était réalisable. Il faut dès à présent réfléchir aux crédits prévus en 2022.
- Le budget de fonctionnement peut servir à proposer des animations locales.

N. B. Les crédits non utilisés ne peuvent être reportés sur l'année suivante.

02

Actualité des chantiers

Embellir votre quartier

- Depuis la réunion du 1^{er} juillet, les services étudient l'ensemble des projets retenus ;
- L'objectif est de **présenter aux habitants les options possibles fin 2021/début 2022**
- Les **projets spécifiques au Conseil de quartier Saint-Augustin** sont :
 - Le réaménagement du parvis de l'église Saint-Augustin
 - La végétalisation des rues de Madrid, de Monceau, de Rome et Joseph Sansbœuf
 - La sécurisation du passage piétons boulevard Malesherbes / rue de Lisbonne
- Par ailleurs, le plan de circulation a été revu et la généralisation des 30 km/h permet également de traiter des carrefours dangereux

Les autres sujets espace public 1

- **Concertation publique le 24 novembre à 19h concernant la pérennisation de la piste cyclable V13** (de la place de Clichy à la Concorde). Nous n'avons pas à ce stade l'ébauche du projet.
- **Rue de la Bienfaisance** : la création des jardinières est en cours pendant les vacances scolaires. La pose de l'enrobé, des barrières et de la signalisation devrait être achevée la semaine du 22 novembre.
- Expérimentation d'un **responsable de quartier** pour la propreté. Il s'agit d'un agent des services chargé de signaler tout désordre sur l'espace public (propreté, voirie, etc) directement au bon service afin de le résoudre au plus vite. Si l'expérience est concluante, elle sera généralisée au 6 autres quartiers du 8e.

03

Terrasses

La fin des terrasses estivales pour 2021

Les terrasses estivales ont **expiré le 31 octobre**.

Les commerces doivent donc **démonter les terrasses pour le 1^{er} novembre**

En cas de refus d'obtempérer, la police municipale **verbalisera** et un démontage d'office pourra être facturé au gérant qui n'a pas enlevé sa terrasse.

La mairie du 8^e refuse l'installation de terrasses sur les emplacements de livraison.

Aucune demande de déplacement d'une zone de livraison n'est acceptée par la mairie du 8^e.

05

Police municipale

Les missions de la police municipale



- lutter contre toutes les **incivilités** (mégots, épanchements, dépôts sauvages, nuisances sonores, trottinettes ou vélos sur trottoirs, stationnement sauvage) qui **peuvent être sanctionnées par une amende allant de 35 € à 135 €**.
- assurer une **présence visible et rassurante dans l'espace public**, aux horaires et lieux où l'insécurité est la plus sensible (soirs, week-ends, etc.), par exemple à proximité du square Marcel Pagnol
- **faire de la prévention**, du dialogue et de la médiation, au plus proche des jeunes et des personnes vulnérables.

Comment contacter la police municipale ?

- Au **3975**, 24/24h tous les jours
- Un point de rencontre « police municipale » a été mis en place au 49/51 rue de Ponthieu, les habitants peuvent échanger avec des agents, les **lundis, mercredis et vendredis de 18h à 18h30**. D'autres points seront déployés dans les prochains mois.



06

Assemblée plénière

Assemblée plénière du Conseil de quartier

Date prévisionnelle : début décembre.

Lieu : mairie

Ordre du jour : à définir par le Comité d'animation



Merci